

L'ARJONG

SOMMAIRE

<i>Résurrection.....</i>	Pierre BECDELIEVRE.
<i>Avant les Elections.....</i>	PELAW.
<i>Pages à relire.....</i>	OZANAM.
<i>Intéressons nos « gâs » à la terre (Suite).....</i>	Jean LEBROC.
<i>Le Congrès de Saint-Brieuc....</i>	Pierre BECDELIEVRE.
Avant le Congrès. — Rapports de Menguy et P. Becdelièvre. — Le Banquet, la Conférence.	
<i>La Vie démocratique.....</i>	P. LAMOTHE.
<i>A travers la France.....</i>	

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS.....	2 00
DEPARTEMENT : DE 30	3 fr.	LE NUMERO.....	0 25

On s'abonne au siège de la Revue

10^e année. N^{os} 11-12

13, rue Saint-Malo, RENNES

Novembre-Décembre 1913

SERVICES DE L'AJONG

Rédaction { Pierre BECDELIEVRE.
Propagande {
Administration : Arsène GEORGET.

Siege social : 13, rue Saint-Malo, Rennes.

En vente aux bureaux de l'Ajong

Pour le bonheur de mon fils..... Aux jeunes gens.	0.15 franco
Votre bonheur et celui des autres..... Aux jeunes filles.	0.25 »
Le Devoir Social de nos filles..... Aux mères.	0.25 »
Le Syndicalisme devant la République..... Par Marc Sangnier.	0.30 »
La spoliation de l'Eglise de France..... Par E. Chenon.	0.15 »
Les Rapports de l'Eglise et de l'Etat du I ^{er} au XX ^e siècle, par E. Chenon.	1.15 »

Un tract à répandre :

La Réforme du Bail à Ferme

L'unité.....	0.15 franco.	Les 50 exempl.	4.00 franco
Les 25 exemp.	2.75 —	100	7.50 —

UN TRACT A RÉPANDRE

La Réforme du bail à ferme

Par PELAW

Cette petite brochure, répandue déjà dans toutes nos campagnes, est d'un intérêt passionnant. Elle renferme un exposé très clair de la question de la réforme du bail à ferme.

Tous les cultivateurs y trouveront, développées, les raisons pour lesquelles nous avons entrepris une propagande désintéressée pour le triomphe de cette question si importante et si juste.

Ils y trouveront enfin les moyens que nous proposons et que nous croyons nécessaires d'employer pour assurer le résultat de cette campagne.

C'est donc une brochure qu'il faut lire et faire lire partout.

Prix (franco) 1 exemplaire	0 15
— — 25 —	2 75
— — 50 —	4 »

VIENT DE PARAÎTRE :

Les sources intellectuelles de "l'Action Française"

Un système de Paganisme politique ⁽¹⁾

I. — « Esclaves-nés » et « Hommes au Fouet ». — II. Le mépris du Christianisme. — III. Leur religion « romaine ». — IV. Par tous les moyens.

Un fort traité de 60 pages. — Prix : 0 fr. 15 ; franco, 0 fr. 20.

Adresser toutes commandes à P. Becdelièvre, à La Démocratie
1, place Saint-Germain, Rennes.

Ligue de la Jeune-République

Groupement politique républicain et démocrate

Siège central : 18, rue de Varenne, PARIS (7^e)

C'est à une œuvre de réconciliation nationale que travaille la ligue de la *Jeune-République*. Faire de la politique loyale, honnête et désintéressée, tel est son but.

C'est là un effort républicain et démocratique. Nous croyons que la France ne trouvera plus aujourd'hui son bonheur, sa sécurité matérielle et morale, sa grandeur et sa noblesse que dans une république hardiment démocratique, ouverte à toutes les énergies nationales, respectueuse de toutes les croyances et de toutes les traditions françaises, éprise de fraternité chrétienne.

Nous sommes persuadés qu'un grand nombre de nos concitoyens aspirent vers une telle république. De toutes parts, même chez les jeunes radicaux, on parle d'un parti nouveau ; mais ce parti n'est possible que si des mœurs politiques nouvelles viennent remplacer les égoïsmes et les appétits actuels.

C'est dans le but de changer les mœurs politiques que s'est fondée la *Ligue de la Jeune-République*. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés qui, loyalement, veulent travailler à l'œuvre qu'elle poursuit sur le terrain républicain politique et économique.

Les adhésions sont reçues au siège de la Ligue, 18, rue de Varenne, Paris (VII^e), avec le montant de la cotisation (2 fr.) envoyé au secrétaire de la Ligue, ou à *La Démocratie*, 1, place Saint-Germain, Rennes, pour l'Ille-et-Vilaine.

Ligue de la Jeune-République

PROGRAMME & STATUTS

Forte brochure de 100 pages contenant le texte du programme et des statuts de la Ligue et les noms des 1.865 premiers fondateurs.

Prix : 0 fr. 15. Franco : 0 fr. 20.

L'AJONC

Résurrection

C'est bien là le mot qu'il convient d'employer pour caractériser l'activité nouvelle à laquelle nos amis se sont donnés avec enthousiasme.

Pendant les quelques heures, trop courtes, hélas ! qu'il nous a été donné de vivre dans leur intimité, au cours du Congrès de Saint-Brieuc, nous avons senti qu'une force nouvelle, disciplinée, prête à se donner, venait de naître dans notre pays.

Sur le terrain politique et économique, ils sont déjà et deviendront de plus en plus une force avec laquelle nos adversaires auront à compter. Le programme de la *Ligue de la Jeune République* nous semble plus capable que jamais d'enthousiasmer une génération que la haine sectaire et les parti-pris stupides n'aveuglent pas, et que des aspirations passionnées soulèvent au-dessus des combinaisons politiques présentes pour lancer vers l'avenir.

Combien n'avons-nous pas été frappé par la physionomie si intéressante de cette journée de travail et d'études, au cours de laquelle les Ligueurs des Côtes-du-Nord s'organisèrent d'une façon vraiment pratique.

Là, pas d'enthousiasme exagéré, pas de temps perdu en des dissertations philosophiques ou psychologiques, agréables peut-être à certains esprits, mais d'une utilité relative quant à la réalisation de notre programme Jeune-Républicain. On sentait vraiment que quelque chose de neuf, d'ardent, de réel, était né. Un

travail méthodique, des discussions sérieuses et d'ordre pratique, un plan d'action élaboré par nos amis, nous montrèrent mieux que des paroles combien les Ligueurs de la Jeune-République ont conscience de la tâche qui leur échoie, au milieu de la désorganisation des partis politiques actuels.

Et cette journée aura été pour nous d'un puissant réconfort, tant par l'impression de sérieux qui s'est dégagé des séances de travail que par l'enthousiasme que nos âmes, avides d'espérance, ont puisé pendant ces quelques heures et pendant le banquet si fraternel où les cœurs de nos amis, dans l'enthousiasme d'une nouvelle route enfin nettement entrevue, se sont épanchés en des toasts vibrants d'ardeur et de joie.

Puissions-nous tous, plus ardents, plus conquérants, plus confiants et persévérants, nous donner tout entier au bon travail qui nous sollicite et nous presse. Comme le rappelait notre ami Louis Meyer, l'heure est propice et jamais nous ne nous sommes trouvés dans de meilleures conditions pour engager la lutte et réaliser promptement nos conceptions Républicaines et Démocratiques. L'heure est décisive ; qu'aucun de nos amis ne se dérobe.

Ce Congrès aura ainsi marqué dans notre Bretagne un éveil de bonnes volontés et une éclosion nouvelle de dévouements inlassables. Que tous soient fidèles, et qu'au lendemain de ces heures si vite écoulées, nos camarades se donnent au travail, et s'ils le veulent ils seront bientôt une grande force.

Cela, ils le voudront ; nous en avons la ferme conviction.

Ce sera le meilleur moyen de prouver ce que peuvent les Bretons lorsqu'ils ont résolu de se donner et d'agir en citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs, ainsi que de leurs responsabilités.

Nous les attendons à l'œuvre !

P. BECDELIEVRE.

Avant les Elections

Tous nos amis de Bretagne, ceux de la Jeune République comme ceux de la Fédération des Républicains Démocrates du Finistère, sont d'accord pour reconnaître qu'au point de vue politique nous possédons un programme rural merveilleusement adapté à la mentalité des paysans bretons et que surtout, par la Réforme du bail à ferme, nous entrons résolument sur le terrain législatif et qu'il est nécessaire que plusieurs de nos camarades entrent à la Chambre des Députés pour y soutenir et y faire voter les lois nouvelles que tous les cultivateurs instruits et laborieux attendent depuis de si longues années et qui ne manqueront pas d'accroître la prospérité agricole de notre beau pays de France. C'est donc dans le but de fortifier les convictions que je viens aujourd'hui attirer l'attention des lecteurs de *l'Ajonc* sur quelques idées que m'ont suggérées les nombreuses conversations que j'ai eue avec des ruraux :

§ 1. — L'ABSENTÉISME. — UNE TAXE MUNICIPALE

J'habite depuis plusieurs années un pays où domine la grande propriété. Je n'ai pas fait de statistique, mais je crois bien qu'on peut prétendre, sans exagération, que les 8/10 du sol y sont possédés par des propriétaires qui n'habitent pas le pays. Une des conséquences pénibles de cet état social est que la commune rurale, où domine ainsi la grande propriété, se trouve presque complètement privée de cette source de richesse que constitueraient, pour elle, les multiples avantages que l'on peut retirer du capital qui est employé sur place ; tant dans la consommation journalière que dans les opérations qui favoriseront l'agriculture en permettant au cultivateur de perfectionner son outillage et d'acquérir la prospérité du sol.

Je m'explique par un exemple. Je connais une commune d'où il est expédié, bon an mal an, environ 80.000 fr. en fermages payés à des propriétaires qui habitent loin de cette commune. Faisons la part pour laquelle cette commune doit contribuer aux progrès commerciaux et industriels du pays et reconnaissons qu'une partie de cette somme est parfaitement employée par les propriétaires qui la plaçant en achats de titres (obligations ou actions) émis par des compagnies dont le but est de développer l'industrie et le commerce en France. Il est clair que cette somme aura profité à la commune rurale puisqu'elle y reviendra sous forme d'instruments agricoles, de farines,

de drap, etc., toutes choses essentielles à la vie d'un pays. Mais il n'en reste pas moins que, pour un œil exercé, il s'établira une grande différence entre une commune où règne la petite propriété et une autre où, au contraire, c'est la grande propriété qui domine. Dans la première les progrès agricoles seront beaucoup plus rapides que dans la seconde parce que l'on y trouvera beaucoup plus aisément l'argent qui est nécessaire à tout progrès économique. Par conséquent le patrimoine communal, si nous entendons par là l'ensemble des richesses d'une commune, s'accroîtra chaque année dans la première de ces communes beaucoup plus rapidement que dans la seconde. Il y a donc là une différence de richesse très sensible entre ces deux communes et j'ai pensé qu'il serait possible de l'atténuer en reconnaissant aux conseils municipaux le droit de frapper d'une taxe communale les revenus des immeubles qui sont payés hors de la commune. Je me contente d'émettre cette idée et de la livrer à la discussion de nos groupes d'études rurales. Si elle est admise, nos amis pourront étudier les moyens d'établir une semblable taxe et l'emploi qu'il serait judicieux de faire des ressources que son application créerait à une commune rurale.

§ 2. — LA BONNE OCCASION

Les Jeunes Républicains ont beaucoup contribué au vote de la loi qui prend la défense des ouvrières à domicile contre l'exploitation éhontée de certains patrons. Pour arriver à ce résultat, ils ont dû dénoncer les amateurs de « bonnes occasions » qui veulent du bon marché et qui ne pensent pas aux salaires de famine, qui ont permis de satisfaire leurs desirs.

Il serait utile de continuer cet apostolat social et de pourchasser partout ces amateurs de « bonnes occasions ». Et nos amis qui vivent à la campagne ne tarderont pas à découvrir ceux dont je viens leur faire connaître l'existence. Ce sont ces capitalistes qui prêtent hypothécairement sur des immeubles ruraux et qui ensuite, s'ils se trouvent devant un débiteur incapable de les rembourser, obtiennent de lui qu'il leur abandonne sa ferme à un prix dérisoire. Ce sont encore ces individus peu scrupuleux qui, apprenant qu'une métairie va être mise en vente, se préoccupent de rechercher quels seront les acheteurs possibles, s'efforcent d'obtenir leur désistement par des promesses d'argent et se rendent ainsi adjudicataires à des prix dérisoires. Ce sont enfin ces gros propriétaires qui interdisent à leurs fermiers de mettre des enchères sur un champ qu'ils veulent eux-mêmes acheter bon marché. Tous ces gens commettent une injustice et nous devons lutter contre leurs procédés néfastes, car

bien souvent si le cultivateur se décourage et s'il abandonne la terre, c'est qu'il se rend compte combien il lui est difficile de s'assurer la propriété d'une parcelle de terre et combien ce droit de propriété lui-même, quand il l'a conquis, reste précaire entre ses mains.

§ 3. — LUTTONS CONTRE LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

A l'occasion de la campagne électorale de Taulé, notre ami Hirrien exposait aux électeurs la thèse suivante : Une personne fait construire une maison qui lui coûte 20.000 fr., elle ne possède que 5.000 fr., elle sera obligée d'emprunter 15.000 francs pour payer sa maison. Il va donc arriver qu'elle payera toutes les contributions grevées cette maison. Pendant ce temps le créancier hypothécaire ne paiera aucun impôt. Cela n'est pas juste...

Eh ! bien, je me permets de ne pas approuver notre camarade Hirrien. Certes le prêt hypothécaire n'est pas un instrument parfait tel qu'il existe dans la généralité des cas, mais ses défauts ne sont nullement inhérents à sa nature propre. On a abusé du prêt hypothécaire, tout simplement parce qu'il n'a été jusqu'ici aucunement utilisé dans un but social. Les notaires ont surtout en vue, lorsqu'ils négocient un acte de prêt, les honoraires que cette opération leur rapportera. De plus ils ne considèrent que le gage et ne s'inquiètent nullement de l'emploi qui sera fait des capitaux prêtés. Aussi ce n'est pas sans effroi que l'on prononce ce mot : hypothèque. Il semble qu'il est toujours le présage d'une ruine prochaine. On a honte d'avouer que l'on possède un bien hypothéqué ; c'est là une tache, un déshonneur pour une famille.

Abandonnons donc tous ces préjugés et reconnaissons loyalement que la petite et la moyenne propriété ne se constitueront qu'avec l'aide du prêt hypothécaire. Au lieu de lutter contre cette institution, qui peut ainsi devenir un instrument de progrès social, perfectionnons-la en obtenant des créanciers qu'ils consentent des prêts à plus long terme, puisqu'ils jouissent d'une sécurité parfaite, la terre, qui est leur gage, ne pouvant qu'acquérir une valeur de plus en plus grande, si elle devient la propriété de celui qui l'exploite. Réclamons même pour ce prêt hypothécaire ainsi compris, je ne dirai pas l'immunité que l'on veut accorder à la Rente Française, mais un régime de faveur. Et tournons-nous résolument vers ces grands établissements de crédit que tout le monde connaît et qui viennent glaner jusque dans le plus humble village les billets de banque et les pièces d'or pour les expédier ensuite en Allemagne ou en Turquie, où ils serviront à développer la richesse d'autres nations, dont la reconnaissance

se témoignera par des brimades à l'égard de nos concitoyens habitant ces pays, peut-être même par une déclaration de guerre.

Ah ! si les paysans comprenaient quelle vilaine action ils accomplissent en confiant ainsi le contenu de leurs bas de laine à des gentilshommes-banquiers, qui auraient bien mieux mérité de leur pays en restant sur leurs terres ! Comme ils s'empresseraient de négocier tous ces beaux titres qu'on leur a donné en échange de leurs écus ! Écoutons le sage avis que le sénateur Lucien Cornet donnait il y a quelque temps aux lecteurs du *Journal*, auxquels il conseillait de garder leurs préférences à la Rente Française : « qui » pourrait affirmer que d'ici à 30 ans ne se produira dans le monde » aucun de ces événements : suspension de paiement, banqueroutes, » etc., etc., qui seraient encore de nature à faire valoir notre fonds » national. »

Et c'est cette crainte que j'éprouve quand je vois nos paysans acheter des titres étrangers dont ils sont, du reste, bien incapables d'apprécier la valeur exacte. Oui, conservons notre argent chez nous et employons-le au développement incessant de la petite et de la moyenne propriété. Organisons des sociétés de crédit à long terme, faisons des prêts aux caisses de crédit, prêtons personnellement aux cultivateurs, accordons-leur de longs délais pour le remboursement et débarrassons-nous au plus tôt de cette sujétion que crée la possession de valeurs que l'on est toujours tenté d'échanger contre de nouvelles valeurs, énervés sans cesse par les sollicitations de courtiers qui gagnent leur vie à nous faire acheter du papier pour le revendre le lendemain.

Voilà bien les revenus qu'il faut taxer ; ceux-là on ne les frappera jamais assez.

PELAW.

Nous prions ceux de nos amis, dont l'abonnement finit avec le présent numéro, de vouloir bien le renouveler au plus tôt.

Les bandes du numéro de janvier porteront au-dessus de l'adresse la date d'expiration.

En envoyant le montant de leur réabonnement nos amis nous éviteront un travail sérieux et les frais de recouvrement leur seront ainsi simplifiés.

PAGES A RELIRE

La Charité Chrétienne

Ozanam, répondant en 1848 aux critiques des socialistes sur l'assistance et l'aumône, écrivit quelques pages magnifiques sur la charité chrétienne, dans « l'Ere nouvelle », sous le titre « De l'assistance qui humilie et de celle qui honore ».

« ...Oui, l'assistance humilie, quand elle prend l'homme par en bas, par les besoins terrestres seulement, quand elle ne prend garde qu'aux souffrances de la chair, au cri de la faim et du froid, ou à ce qui fait pitié, à ce qu'on assiste jusque chez les bêtes... L'assistance humilie, si elle n'a rien de réciproque, si vous ne portez à vos frères qu'un morceau de pain, un vêtement, une poignée de paille que vous n'aurez probablement jamais à lui demander si vous le mettez dans la nécessité douloureuse pour un cœur bien fait de recevoir sans rendre ; si, en nourrissant ceux qui souffrent, vous ne semblez occupé que d'étouffer des plaintes qui attristent le séjour d'une grande ville, ou de conjurer les périls qui en menacent le repos. Mais l'assistance honore quand elle prend l'homme par en haut, quand elle s'occupe, premièrement, de son âme, de son éducation religieuse, morale, politique, de tout ce qui l'affranchit de ses passions et d'une partie de ses besoins, de tout ce qui le rend libre et de tout ce qui peut le rendre grand. L'assistance honore quand elle joint au pain qui nourrit la visite qui console, le conseil qui éclaire, le serrement de main qui relève le courage abattu ; quand elle traite le pauvre avec respect, non seulement comme un égal, mais comme un supérieur, puisqu'il souffre ce que peut-être nous ne souffririons pas, puisqu'il est parmi nous comme un envoyé de Dieu pour éprouver notre justice et notre charité et nous sauver par nos œuvres.

« Alors l'assistance devient honorable parce qu'elle peut devenir mutuelle, parce que tout homme qui donne une parole, un avis, une consolation aujourd'hui, peut avoir besoin d'une

parole, d'un avis, d'une consolation demain, parce que la main que vous serrez serre la vôtre à son tour, parce que cette famille indigente que vous aurez aimée vous aimera et qu'elle se sera plus qu'acquittée quand ce vieillard, cette pieuse mère de famille, ces petits enfants auront prié pour vous.

« Voilà pourquoi le christianisme place les œuvres spirituelles de miséricorde au-dessus des temporelles, et demande que les premières accompagnent les secondes. Voilà pourquoi, lorsque le Vendredi saint le Pape va à l'hôpital des pèlerins laver les pieds des pauvres et les servir à table, après qu'il a versé l'eau sur le pied de quelque misérable paysan devant lequel il s'agenouille, il le baise avec vénération, apprenant par cet exemple au riche que son or est bien froid, s'il n'y joint l'aumône des lèvres et du cœur ; au pauvre, qu'il n'est pas de condition plus honorable que la sienne, puisque la religion met à ses pieds Celui qui est le vicair de Dieu et le chef spirituel de l'humanité.

« Voilà pourquoi enfin l'Eglise avait donné à l'assistance telle qu'elle la voulait ce doux nom de Charité, qu'il ne faut plus repousser comme on l'a trop fait, qui exprimait plus que ce nom même si populaire de fraternité : car tous les frères ne s'aiment pas, et Charité signifie Amour. »

OZANAM.

L'abondance de copie et le Congrès de Saint-Brieuc nous ayant mis en retard pour le numéro de l'AJONG de novembre, nous avons été obligés de faire paraître deux numéros en un seul.

La dixième année se trouve donc close avec le présent numéro.

L'activité de nos amis se faisant de plus en plus intéressante, tous nos abonnés se feront un devoir de faire lire l'AJONG et de chercher des abonnements nouveaux qui nous permettront de propager davantage notre modeste organe.

Intéressons nos « gas » à la terre

(SUITE)

Ne pourrait-on pas affirmer que bien souvent si les enfants des cultivateurs ne se donnent pas de tout cœur à la besogne commune, c'est que le cultivateur lui-même n'a pas su les y intéresser, n'a pas songé à les y intéresser.

Bien souvent, si ses enfants lui « échappent des mains » il doit s'en prendre, pour une part, à lui-même. Le père et la mère sont les chefs responsables de la famille, mais cela ne les oblige nullement à garder leurs enfants en tutelle étroite jusqu'au jour où ceux-ci les quittent pour fonder eux-mêmes une famille. Le jeune homme est en lui-même une personnalité qui demande à se développer et qui tend vers son épanouissement. Par suite l'autorité doit se modifier à mesure que le jeune homme grandit. Des fonctions de tuteur et d'éducateur qu'elle doit avoir envers l'adolescent, cette autorité devrait se muer, pour ainsi dire, en conseiller, en stimulant d'énergies et d'initiatives. A mesure que le jeune homme prend conscience de lui-même, cette autorité devrait sentir le besoin de s'atténuer, de s'effacer graduellement, sans rien abandonner toutefois de ses prérogatives, de ses obligations, et sans craindre d'intervenir quand son intervention devient nécessaire. De la sorte la cohésion, la confiance réciproque se maintiennent, se développent au sein des familles, et, si un jour les dirigeants disparaissent, emportés soudainement, les enfants sont aptes à les remplacer et l'on n'assiste pas à l'un de ces désarrois si fréquents, faute de quelqu'un capable de prendre la direction de la chose commune.

Et puis, il faudrait intéresser les jeunes gens au succès, à la prospérité de l'exploitation agricole en les faisant participer à la direction des travaux, à la gestion du patrimoine, ainsi qu'aux bénéfices réalisés par le travail de tous.

Parfois un jeune homme est déjà à la tête d'une exploitation agricole quand il se marie. Dans ces circonstances il se produit fréquemment et presque toujours ceci : la famille de la fiancée impose comme une des conditions du mariage que la future épouse « sera dans le bail ». La plupart du temps, en vertu du régime matrimonial adopté, elle sera partie efficiente au bail, mais le notaire aura beau expliquer cette conséquence légale du mariage, cela ne suffira pas ; et il faudra un écrit pour contenter tout le monde. Cette exigence se comprend : de la sorte, l'exploitation de la métairie devient chose commune entre son mari et elle, et, si son mari disparaît avant elle, l'épouse n'aura pas à se préoccuper de son avenir ni de celui de ses enfants. Pendant que leur union durera, le mari pourra compter sur une collaboratrice dévouée.

Pourquoi les cultivateurs n'agiraient-ils pas de même avec leurs enfants ? Non pas forcément en les faisant intervenir comme parties au bail, mais en leur donnant une participation directe à l'exploitation. Combien le font-ils ?

La plupart du temps le premier dit à l'un de ses gâs : « Tu vas prendre les bêtes, et tu t'en iras retourner telle pièce de terre ». Le jeune homme exécute fidèlement la consigne. Pendant qu'il travaille, parfois un voisin l'interpelle par dessus le talus du champ à côté : « Ah ! vous voilà aujourd'hui à labourer par ici : qu'est-ce que ton père compte mettre dans cette pièce de terre ? — Je ne sais trop, du trèfle probablement, à moins que ce soit autre chose. » Et le jeune homme continue son travail, vexé en lui-même de ne savoir dans quel but il travaille. Alors qu'il aurait été si facile au père d'intéresser le jeune homme en lui disant par exemple : « Tiens, il y a telle pièce de terre qui n'a pas été travaillée cette année : qu'est-ce qu'on y mettrait bien ? Qu'en pensez-vous, vous autres, les gâs ?... Du trèfle ?... C'est entendu. Eh bien, vous allez prendre les bêtes et faire cela entre vous, comme vous l'entendrez ; débrouillez-vous, arrangez-vous entre vous ; moi, je ne m'en occupe pas. » Lequel des deux langages vaut le mieux ? Ne croyez-vous pas que ces jeunes gens s'intéresseront à leur travail, à la prospérité de ce qui est leur œuvre et au résultat de leur effort ?

« Petites choses tout cela », me direz-vous. Je vous répondrai : « Petites choses qui ont de grands effets ». Il suffit d'avoir vécu à la campagne pour le constater. Le dimanche après-midi bien souvent les cultivateurs vont les uns chez les autres faire la tournée des champs, des cultures, et volontiers l'on écoute les compliments, l'on s'en attribue même, en face d'une pièce de terre qui promet une récolte abondante.

On comprend facilement que, par exemple, un entrepositaire de quincaillerie qui désire voir son fils prendre sa succession, ou établir un fonds de commerce similaire dans une ville voisine, ne se contente pas uniquement de le faire voyager et visiter les clients de la région : il faut encore qu'il lui apprenne la technique du métier, qu'il lui apprenne à gérer par lui-même un fonds de commerce. On ne doit pas raisonner différemment en ce qui concerne les cultivateurs.

Il faut aussi que le cultivateur intéresse ses enfants aux résultats de l'exploitation. Croyez-vous que cela ne ferait pas plaisir aux jeunes gens, au lieu de voir « le papa » faire prendre à la fin de l'année aux économies, — dont nul ne connaît le chiffre, — une destination également mystérieuse, d'entendre celui-ci leur dire : « Maintenant que tout est payé, nous avons fait un bénéfice net de... Ça, c'est à nous, et l'année prochaine, nous tâcherons de faire mieux encore. »

Et puis il y a la participation aux bénéfices. Mais oui, et c'est tout naturel. Si l'on admet assez facilement qu'un ouvrier devrait avoir droit à une partie des bénéfices réalisés grâce à ses efforts, si l'on songe qu'il y a là, pour lui, un encouragement au travail, à plus forte raison cette récompense est-elle due à un collaborateur. Il y a au fond de chaque homme le goût, le désir, de la propriété : chacun

de nous naît avec des instincts de propriétaire : la propriété est un besoin humain qui se manifeste même dès l'enfance. Aussi, pourquoi après avoir annoncé le chiffre de ses bénéfices, le cultivateur ne dirait-il pas : « A chacun de vous, les gâs et les filles, je vous donne tant sur les bénéfices réalisés ; faites inscrire ces sommes sur vos livrets de Caisse d'Épargne ; employez-les autrement, si vous le voulez : je vous connais assez pour savoir que cet argent que nous avons eu assez de mal à gagner, vous ne le dépenserez pas en dépenses inutiles. Quand au reste je suis d'avis d'en faire l'usage que voici... » Cela n'empêcherait pas probablement les jeunes gens de temps en temps de « soutirer de la galette au papa », à titre d'argent de poche, mais beaucoup moins, et surtout beaucoup moins souvent.

Cette participation aux bénéfices m'apparaît, en plus de tout cela, non pas seulement comme utile, mais comme nécessaire et absolument indispensable à l'heure actuelle, et comme une œuvre de justice aussi. En Bretagne, plus que partout ailleurs, la famille est décimée par l'émigration. Bien souvent un ou deux jeunes gens quittent la famille pour aller chercher fortune ou tenter l'expérience des grandes villes. Pendant qu'ils restent éloignés du pays, les autres membres de la famille sont obligés de répartir entre eux le supplément de besogne qui leur retombe sur les bras, par suite du départ de quelques-uns ; parfois l'on est obligé de s'adjoindre un domestique qu'il faut payer, tout naturellement. Pendant ce temps ceux qui sont partis travaillent pour leur propre compte. Puis au bout de quelques années, ils reviennent au pays, et les parents recueillent avec joie l'enfant prodigue qui revient — ne serait-ce que pour un moment — à la maison paternelle : toutes les prévenances sont pour lui. S'il a fait quelques économies, il en fait sonner le chiffre aux oreilles de toute la famille.

Or les autres qui sont restés à la maison et qui ont été obligés de travailler davantage pour remplacer les absents, ne sont pas sans s'apercevoir que ces économies ont été réalisées à leur détriment, puisque ces économies restent bien entendu le patrimoine propre de celui qui les a réalisées, et qu'il partagera en outre, sur le pied d'égalité de par la loi, avec ses frères et sœurs les successions des père et mère, le jour où ceux-ci disparaîtront ; les quelles successions comprendront forcément les bénéfices réalisés sur l'exploitation, pendant l'absence du transfuge, du bien, si le père ou la mère meurt, pendant que le transfuge sera au loin, celui-ci prendra malgré tout, la même part que ses frères et sœurs dans la succession.

Il y a là motif à jalousie et à froissements entre frères et sœurs ; il y a là surtout une injustice flagrante que la participation aux bénéfices peut seule, et dans une certaine mesure, empêcher.

Au temps où la propriété individuelle n'avait pas encore remplacé la propriété familiale, le droit romain avait imposé à l'enfant émancipé qui depuis son émancipation avait pu acquérir pour lui-même des biens, l'obligation d'en tenir compte aux autres enfants qui, restés sous la puissance du défunt n'avaient pu acquérir que pour le « pater familias » ou, pour mieux dire, que pour le patrimoine familial.

Aujourd'hui que la propriété est individuelle, il est un moyen d'établir l'égalité à la portée des père et mère : c'est le testament. Sur le déclin de la vie les père et mère sont à même de juger leurs enfants, d'apprécier leurs aptitudes, d'évaluer la contribution que chacun a apporté à la chose commune et il arrive parfois que, sollicités par un scrupule de conscience, les père et mère sentent qu'il serait juste de récompenser l'attachement et le dévouement de l'un ou de quelques-uns de leurs enfants : ils leur donnent de la main à la main une somme d'argent ou des objets mobiliers. Mais ces dons manuels ont un inconvénient, ils sont une cause de procès entre les héritiers avantagés et les autres héritiers qui prétendent que ces objets mobiliers, ces sommes d'argent, ont été frauduleusement soustraits ou extorqués. La loi met à la portée des père et mère le moyen d'éviter ces inconvénients : c'est le testament, environné par le législateur lui-même qui en a compris l'avantage, la nécessité, de garanties et de so'ennité. Voici à ce sujet quelques paroles de Le Play dans sa *Réforme sociale en France*. « Les causes qui développent ou restreignent l'usage des testaments touchent de près à celles qui amènent le progrès ou la décadence des sociétés : elles se lient aux fibres les plus sensibles de l'organisme social. » Et encore : « ... tout peuple déchu qui voudra reconquérir la prospérité par l'initiative individuelle, doit préalablement revenir à l'usage du testament ». Sans partager toutes les théories sociales de Le Play, l'on ne peut être que frappé de la vérité de ces conclusions.

Seconder l'initiative des jeunes gens, les faire participer à la chose commune, les associer aux profits de l'exploitation sont des moyens d'intéresser les jeunes gens à la terre ; mais les propriétaires terriens, ceux de la petite et moyenne propriété tout au moins — et ceux-ci sont la majorité dans le pays, ceux-ci sont les seuls que préoccupé plus spécialement le retour à la terre — ne devraient pas s'arrêter uniquement aux moyens ci-dessus mentionnés qui ne sont que des remèdes incomplets, des palliatifs. L'individu ne se consacre entièrement qu'à la chose qui lui est propre, qu'à la chose qui lui appartient. Pourquoi dès lors les détenteurs de la moyenne et de la petite propriété n'abandonneraient-ils pas eux-mêmes, de leur vivant, à ceux qui doivent leur succéder un jour non plus le souci de l'exploitation, non pas seulement une partie des profits de l'exploitation, mais encore une partie de leur droit de propriété, une partie des exploitations qui leur appartiennent ou quelques-unes de ces exploitations. Or le législateur non seulement permet ce dessaisissement actuel, mais il le reconnaît, le préconise, le favorise même, et ce dessaisissement librement accompli, dès son vivant, par le donateur lui-même, c'est le partage appelé par la loi le partage d'ascendants.

Par ce partage les père et mère, ou autres ascendants, ont la faculté de faire entre leurs enfants ou descendants la distribution et le partage de leurs biens, soit par donation entre vifs, soit par testament. Ce partage d'ascendants a pour but de prévenir les discordes qui pourraient intervenir entre les enfants ; — d'éviter les frais d'un partage judiciaire quand il y a des mineurs ou des inter-

aits ; — de permettre au père de famille, tout en observant l'égalité dans la composition des lots, de distribuer ses biens à ses enfants en tenant compte de leur aptitude et de leurs convenances particulières ; — il permet à un ascendant vieux ou infirme de se décharger de l'administration de ses biens et de les abandonner à des mains plus actives ; — enfin, quand ce partage est fait par donation entre vifs au lieu d'être fait par testament, il est un moyen d'assurer une situation immédiate aux enfants, de favoriser leur établissement et de les encourager au travail.

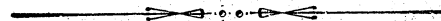
Je comprends fort bien l'attachement des propriétaires fonciers au domaine qu'ils ont arrondi au prix de nombreux et longs efforts, aux petits domaines qu'ils ont constitués, mais cet attachement est parfois excessif et injustifiable : il n'est pas nécessaire qu'ils conservent dans son intégrité et jusqu'à leur mort leur patrimoine foncier : cela est même nuisible à la prospérité de la famille. Combien, en effet, n'avons-nous pas connu de jeunes gens, même sortis des collèges secondaires, qui sont restés croupier inactifs, indifférents, et cela uniquement parce qu'au jour de leur mariage leurs parents leur ont tout juste avancé une somme d'argent qui se renouvelle tous les ans comme une vague pension alimentaire, comme une prime à l'oisiveté, alors qu'il eût été si sage de leur attribuer soit par un partage d'ascendants, soit par une donation au contrat de mariage, une exploitation, un domaine dont le souci leur imposerait, en même temps qu'une obligation sociale, une utilité sociale ? Favoriser l'instinct familial, c'est bien, mais encore faut-il le garantir du côté matériel autrement que par de simples expectatives.

Telles sont les réflexions qui me sont venues à l'esprit à la suite de ma conversation avec le fermier, dont les doléances n'étaient pas toutes des boutades.

Un temps fut où l'on n'était sensible qu'aux questions d'honneur : aujourd'hui les questions d'intérêts entrent pour beaucoup dans la paix et la prospérité des familles.

L'homme ne travaille pas seulement pour la gloire, pour l'amour du travail : l'homme travaille aussi dans son intérêt. Rien ne sert de le méconnaître, cela est vrai, cela est utile, cela est dans la nature humaine.

Jean LERROC.



Avant le Congrès

Lorsque les Ligueurs des Côtes-du-Nord résolurent il y a quelques mois, à la suite du passage de Louis Meyer, secrétaire de la Ligue de la Jeune République, d'organiser une journée d'étude, on pouvait se demander quel serait le résultat de cette première tentative d'action et dans quelle mesure nos amis, qui paraissaient totalement endormis, répondraient à l'appel des organisateurs.

Aussi, ce n'était pas sans quelque joie que nous voyions chaque jour nous apporter des adhésions de camarades disséminés dans tous les coins du département et que nos convocations avaient atteints.

Dès le matin du Congrès, par tous les trains arrivaient de nouveaux congressistes dont quelques-uns étaient encore sous l'impression de je ne sais quel vague pessimisme, disparu devant le groupe de camarades qui les attendaient en leur apprenant le succès inespéré de la journée et l'enthousiasme renfermé dans les lettres qui avaient apporté l'adhésion des ligueurs et de ceux que l'apathie semblait avoir totalement retiré de toute action efficace.

Et lorsque, réunis dans la salle de séance, quelques instants avant l'ouverture du Congrès, nos amis se sentirent si nombreux, nous regardions avec joie tous les visages s'illuminer de sourires et les regards de chacun contemplèrent la salle, cherchant à lire sur chaque physionomie les impressions des âmes que l'on sentait en fête et gonflés d'espérance.

Oui, vraiment nos amis avaient bien travaillé et ceux qui ont organisé ce Congrès, et en particulier notre ami Menguy, ont mené à bien une tâche qui semblait apparemment hérissée de difficultés.

Nous ne pouvons pas non plus oublier l'action de notre ami Louis Meyer qui, pendant plusieurs semaines, au cours de visites particulières, alla dans chaque village retrouver de vieux amis et les engager de nouveau à l'action. Son travail a été fécond, et la joie qu'il ressentait en se retrouvant parmi nous l'aura amplement dédommagé de ses fatigues passées qui ont eu de si heureux résultats.

PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

La première séance de travail, présidée par notre ami Le Cozannet, président de la Fédération des Coopératives du Trégor, devait mettre en lumière l'effort accompli et le travail à entreprendre dans l'avenir.

Après quelques mots du président, invitant les congressistes au travail, la parole fut donnée à notre camarade Menguy, pour son rapport sur la Ligue dans les Côtes-du-Nord.

★ ★

Rapport du camarade Menguy

En élaborant le programme de ce Congrès, nous avons cru devoir consacrer une partie de la première séance à étudier la situation de la Ligue de la Jeune République dans les Côtes-du-Nord. S'il ne s'agissait que de retracer l'histoire de la Ligue dans notre département, la tâche ne serait pas difficile, et ma plume se fût vite arrêtée faute d'aliment. Il y a quelques semaines, notre ami et secrétaire général Louis Meyer, le même qui aujourd'hui nous fait l'honneur d'assister à notre premier Congrès, pouvait, je crois, compter sur ses dix doigts les adhérents des Côtes-du-Nord ; encore, ces adhérents restaient-ils sans aucun lien entre eux, isolés, et qui dit isolé dit impuissant. Je dois cependant faire une exception : M^e Salmon, dans son rapport au Congrès de Lyon, signalait un groupe très actif travaillant à Loudéac ; il convient aujourd'hui de féliciter ces pionniers de la première heure et de les féliciter doublement car les premiers ils nous ont envoyé leur adhésion à ce Congrès, heureux de voir s'étendre si rapidement le mouvement qu'ils préparaient depuis longtemps, et de pouvoir enfin prendre contact avec les éléments disséminés dans tout le reste du département.

A part ce petit groupe, et quelques amis isolés, la Ligue n'existait donc pas dans notre département avant le passage de Louis Meyer. Il faut dire cependant que le terrain était merveilleusement préparé. Ce sol qui, depuis quelques années, se repose, fut autrefois très fertile : qui de nous n'a conservé fidèlement au fond de son cœur le souvenir impérissable de ces grandioses manifestations de Saint-Brieuc ou de Guingamp, pour ne parler que de notre département.

Fondée depuis deux ans, la Ligue de la Jeune République a trouvé des hommes préparés aux luttes politiques, épris d'un même idéal républicain et aspirant à toutes les réformes démocratiques. Et la Bretagne est peuplée de ces jeunes hommes à la tête dure comme le roc de ses falaises, mais au cœur grand comme l'océan qui vient les baigner.

Il y a quelques mois, avant que le mouvement de la Jeune République pénétrât chez nous, nous avions déjà tous les mêmes aspirations, et quand venait le soir, nous nous prenions parfois à rêver d'une cité plus juste ; parfois aussi nous faisions timidement part à un ami de nos

projets, et... nous nous endormions sans jamais les mettre à exécution. Le Breton est dur à la détente, mais quand il marche, c'est pour de bon. Ecœurés par la politique haineuse et sectaire des partis au pouvoir depuis quelques années, nous avons conçu une République plus large, plus tolérante, nous avons éprouvé la soif de la réconciliation, cette soif dont souffre la France entière, et que les mieux disposés de nos gouvernants n'ont pas été sans éprouver aussi, mais qu'ils n'osent pas apaiser, tant sont encore puissants les vieux bonzes du radicalisme et de l'anticléricisme. Quand notre ami Meyer est venu glaner dans les Côtes-du-Nord, tous nous l'y attendions : la meilleure preuve, en est l'empressement avec lequel tous sont accourus vers lui. Partout où il est passé, à Saint-Brieuc, à Guingamp, à Loudéac, à Lannion, à Dinan, à Plouguenast, à Plémet, à Peros, à Tréguier, partout enfin, il a « ressuscité les morts » ou tout au moins réveillé les endormis. Aujourd'hui nous sommes cinquante, demain, si nous le voulons, nous serons deux cents. Malgré la mauvaise saison, malgré des difficultés de communications capables de décourager les plus courageux, nos amis ont répondu à notre appel de tous les coins du département ; depuis la Rance au Guer, de Dinan à Tréguier, toute une moisson se lève, moisson jeune et ardente qui laisse place pour l'avenir aux plus belles espérances. Le travail accompli pendant les dernières semaines par nos amis a été important et nous ne devons pas nous arrêter en chemin ; il ne faut pas non plus nous laisser griser par le succès obtenu : l'avenir ne nous appartient qu'à la condition que nous entreprendrons un labeur soutenu et continu, et là nous nous heurtons à une grosse difficulté. J'ai dit que la plupart de nos amis restaient isolés, et le découragement vient vite quand on ne se sent pas les coudes dans la lutte.

La grande occupation de ce Congrès devra donc être l'organisation de la Ligue dans le département et la recherche des moyens propres à assurer la cohésion entre les différents groupes : C'est ce que nous étudierons tout à l'heure, mais pour cela je vous demande, mes chers camarades, de ne plus vous dérober et de ne pas craindre les responsabilités. Nous sommes à un moment où nous avons besoin de tout notre monde, où l'effort du plus petit peut nous être d'un grand prix.

Tous à l'œuvre donc, et demain nous aurons une section de la Ligue, demain nous serons une force organisée, avec qui il faudra compter. Appliquons-nous tous à retirer de ces séances de travail quelque chose de pratique et portons le feu aux quatre coins du département. M^r Salmon nous le disait hier soir, les hommes sont des tisons, si on les approche ils s'enflamment, et si on les éloigne ils fument et s'éteignent. Ne soyons pas de ces tisons fumeux et rapprochons-nous pour mieux enflammer.

A la suite du Rapport de Menguy, et avant de passer à la discussion pour l'organisation pratique de la Ligue, le président croit bon de donner la parole au second rapporteur qui doit faire connaître l'action des Ligueurs d'Ille-et-Vilaine et tracer à grands traits la ligne de conduite, action et propagande à suivre par nos amis pour faciliter leur effort de réalisation et d'expansion.

La parole est donnée à notre camarade Pierre Becdelièvre, de Rennes.

Rapport de Pierre Becdelièvre

Mes chers Camarades,

Après l'exposé qui vient de vous être fait concernant l'action de la Ligue de la Jeune République dans le département des Côtes-du-Nord, il me semble rester bien peu de place pour un second rapport concernant l'action et la propagande de la Ligue.

Cependant, je voudrais relater les moyens d'activité qui, vu notre tempérament breton particulier, peuvent favoriser le développement de notre programme politique et économique.

Habitué à la lutte d'idées, trop souvent nous avons tendance à nous laisser guider par un idéal que nous ne cherchons pas suffisamment à matérialiser, si je puis m'exprimer ainsi.

Combien de nos amis, hélas ! n'ont pas le courage de mettre « la main à la pâte » pour aider pratiquement à l'incarnation de notre idéal républicain et démocratique. Un trop grand nombre se contentent encore de donner une adhésion qu'ils n'osent refuser par sympathie, mais qu'ils n'auront jamais le courage de rendre active et génératrice.

D'autres, critiques perpétuels, passent agréablement leur temps à disséquer froidement les réalisations dont nos amis ont pris l'initiative et il semble que ce soit pour eux un unique souci que de jeter le doute dans l'âme des propagandistes encore assez naïfs pour croire que c'est arrivé, en même temps cependant qu'ils n'osent oublier d'affirmer hautement leurs sympathies *pessimistes* pour un mouvement qui suscite de si admirables énergies.

Vouloir réaliser une république qui n'en soit pas la caricature ; rêver de la rendre belle, noble, juste, ennemie du favoritisme éhonté que nous subissons, en même temps que compatissante aux humbles et passionnément éprise d'idéal ; vouloir qu'elle donne satisfaction à ceux qui réclament la liberté de la conscience religieuse et en particulier de celle des catholiques et pour cette réalisation, donner tout notre effort personnel, n'est-ce donc pas là une utopie pour ceux qui ont juré de mener une guerre inlassable contre la « gueuse » et qui, figés dans des formes vieillottes, n'ont même pas le courage de se servir d'armes loyales pour combattre une organisation qu'ils regardent comme leur plus cruel ennemi ?

N'est-ce donc pas non plus un crime irrémissible que de rêver d'une Réconciliation nationale sur le large terrain de la République et de la Démocratie idéales, dans le sentiment de la Justice et du respect de la dignité humaine ?

Eh, non, camarades, ce n'est point folie ! Nous le sentons bien, n'est-il pas vrai, nous autres bretons à l'âme passionnée, dans laquelle l'idéal démocratique et idéaliste rencontre des échos insoupçonnés.

Si l'on a souvent fêté l'âme celtique, on a trop souvent oublié de la chanter dans sa foi démocratique. Sous l'écorce rugueuse dont elle se

revêt, vibre à tout rompre, la passion de l'idéal, et si elle semble longue pour se décider à marcher dans la voie qui s'ouvre devant elle, lorsqu'elle a résolu d'y marcher, rien ne lui fera jeter un regard en arrière ni laisser germer en elle des regrets superflus.

Or, aujourd'hui, la Bretagne est divisée, son unité morale est brisée et le désordre politique et économique ne l'ont point épargnée. Ses enfants, divisés en deux partis adverses, se livrent depuis plus de trente années une lutte sans merci à laquelle bien souvent, hélas ! se mêle la corruption électorale.

Fidèle à ses traditions, passionnément attachée à ses croyances, l'âme bretonne veut rester chrétienne. Mais en même temps que sa foi, elle charrie dans ses veines l'idéal démocratique que nous rêvons. Hélas ! jusqu'ici, il a fallu que les citoyens donnent leurs voix à des Républicains sectaires ou que, guidés par leurs sentiments religieux, ils votent pour des réactionnaires impénitents.

Depuis longtemps l'âme bretonne se trouve en face de ce dilemme politique, en face de deux clans dont ni l'un ni l'autre ne représente exactement ses idées et ses aspirations les plus chères, et elle souffre de cet état de chose qui ramène à chaque élection les mêmes luttes politiques auxquelles s'ajoute de nos jours la corruption électorale.

Notre effort devra donc tendre à régénérer la Bretagne dans son esprit, dans ses mœurs, dans sa vie économique.

Dans son esprit, il faut fortifier, aviver, préciser davantage l'idéal démocratique et républicain qui est nôtre. L'âme mystique et simple de notre race est bien faite pour le comprendre et le réaliser pleinement un jour. Il faut donc que par une propagande inlassable, tels nos amis de l'Ille-et-Vilaine, nous répandions à pleines mains les idées qui nous sont chères et pour cela, la presse, merveilleux instrument de propagande, doit servir notre but.

Nous avons entre les mains un journal qui, sans être l'organe officiel de la Ligue de la Jeune République, est tellement imbu de ses idées qu'on ne peut pas vraiment les détacher complètement l'un de l'autre, sans nuire à l'une ou à l'autre, et il nous faut répandre *La Démocratie* et *la Bonne Terre* à profusion, par la vente organisée méthodiquement, par l'inlassable don de soi ou par le soutien matériel de l'argent, vi' métal trop souvent employé à une œuvre de haine et de division, mais d'un puissant secours pour le soutien et l'expansion de notre idéal.

Il faut, ai-je dit, relever notre Bretagne dans ses mœurs. Hélas, oui elle en a besoin, et chaque période électorale nous place devant des cas de corruption tels que nos cœurs se révoltent de dégoût. On a vu des radicaux, des socialistes et il faut bien le dire, des hommes à l'esprit religieux, se servir de l'alcool, ce poison funeste qui ronge déjà notre race, pour assurer leur triomphe, jusqu'au point d'en arriver parfois à la mort survenue à la suite d'actes d'alcoolismes. On a vu, comme

nous le racontait dernièrement un de nos amis, acheter les électeurs à la conscience élastique et inconsciente. On a vu, dans notre département d'Ille-et-Vilaine les milieux radicaux faire une pression scandaleuse sur les élus, imités d'ailleurs en cela par les milieux conservateurs dont l'intimidation est trop souvent l'arme favorite.

Il nous faut enfin, et surtout rénover notre Bretagne dans son esprit et sa vie économique.

C'est une douloureuse constatation que celle que nos amis ont faite dans nos campagnes bretonnes. De plus en plus la désertion s'accroît jusqu'au point de voir disparaître complètement ce qu'on appelle des « villages » à la place desquels on ne trouve plus aujourd'hui que des maisons en ruines ou des habitations humaines faisant fonction d'écuries, de remises ou de granges, devenues nécessaires à une grande exploitation rurale. Et c'est ainsi que certains propriétaires se font les complices inconscients de cette désertion en réunissant plusieurs fermes en une seule, et en laissant place à la naissance du prolétariat rural qui menace de faire de nos campagnes un terrain propice au socialisme et à la lutte de classe, tout en faisant de notre pays une nouvelle Beauce, véritables solitudes cultivées.

Et c'est parce que nos amis ont senti la crise rurale que dans notre département d'Ille-et-Vilaine, nous avons entrepris le travail que nous poursuivons depuis plusieurs années déjà.

Tous les milieux, tous les terrains d'activité nous ont vus au travail. Plusieurs de nos camarades rennais parcourent chaque dimanche les campagnes pour y répandre notre méthode de réforme du Bail à Ferme et de l'indemnité de plus-value. Et vraiment, nous sentons davantage au contact de l'âme paysanne combien solide et susceptible de réalisation est notre programme de réforme. Que de cultivateurs, loin de tous les regards ou de toute oreille indiscrete, nous ont conté les injustices, les tracasseries, les intimidations dont ils ont été l'objet de la part de leurs propriétaires, du châtelain ou de l'homme politique. Et combien de confidences n'avons-nous pas reçues le long des routes, lorsque montés sur nos bicyclettes, nous nous arrêtons à la première rencontre pour parler à quelque paysan qui rentrerait du bourg et lui laisser quelques papiers ou lui vendre nos brochures.

Oui, vraiment, nous avons là du bon travail à faire, tant au point de vue de la Réforme du Bail à ferme que de la désertion des campagnes et de la lutte contre l'alcoolisme qui ravage souvent nos campagnes bretonnes.

Mais notre effort ne s'est pas borné au travail rural. A Rennes, la mort M. Pinault, sénateur et conseiller général, nous a permis de faire de la politique loyale et franche. Groupés individuellement, et non comme on l'a dit à tort, en tant que groupe de la J. R., à d'autres républicains, nous avons, dix jours avant la date de l'élection, déterminé et lancé la candidature de M. Guérin, ancien maire de Pacé et conseiller

municipal de cette commune. Les idées du programme général étaient nôtres, et les intérêts du canton, joints à cette profession de foi, nous ont permis de remporter la victoire. 800 voix de majorité sur le candidat radical sectaire ont couronné notre effort.

Mais vraiment, cette élection, quoique un triomphe, n'avait rien de caractéristique, quant à la propagande de la Jeune République. Il fallut une seconde élection dans le même canton pour poser notre mouvement en face des partis adverses.

Dans cette élection, pas de personnalité vraiment populaire, pas de propagande en faveur du candidat par de puissants quotidiens, pas une seule feuille locale à notre disposition, seules quelques notes sympathiques de l'*Ouest-Eclair*, quant aux partis, sans créer l'union contre nous, ils menèrent chaudement la lutte contre notre candidat, chacun sur leur terrain.

Les Radicaux firent une campagne suivie de réunions publiques au cours desquelles maire, conseillers municipaux et futur député, prirent la parole en faveur de notre adversaire radical.

A droite, le *Nouvelliste de Bretagne*, avec une énergie non moins grande, s'unit au *Journal de Rennes* et au *Courrier Breton* pour mener contre nous, au nom des catholiques, une lutte sans merci, par l'affiche et le journal, distribué gratuitement la veille du scrutin et accusant les Jeunes Républicains de trahison et de toute autre épithète qu'il me semble inutile de rappeler ici.

Et vraiment ce scrutin fut caractéristique, puisque, dénoncée par les catholiques et les radicaux, dans un canton essentiellement ouvrier et rural, la *Jeune République*, puisque tout le monde le croyait alors, réussit après une dizaine de jours à remporter 600 voix de majorité.

Et cela, nous le devons à la ténacité, à l'enthousiasme de nos amis, et à leurs organisations et réalisations.

★★

Ce qui fait en grande partie notre force, à Rennes, c'est notre « Foyer », au milieu duquel, dans une atmosphère de sympathie et de vie ardente ont vécu et vivent chaque jour nos camarades.

Créé depuis déjà quatre années, pour répondre à un besoin, il a, depuis un an surtout réalisé de véritables progrès, malgré une lutte sournoise menée contre lui. Nous l'avons transporté dans un local plus gai, plus propice à son développement et aujourd'hui, il réunit à l'heure des repas quatorze de nos camarades ouvriers ou étudiants, sans compter nos amis de passage qu'il héberge souvent. Huit chambres presque luxueuses, louées à des camarades complètent notre organisation, et c'est dans cette atmosphère toute imprégnée d'idéal Republicain et démocratique et de cordiale amitié, que vivent plusieurs de nos militants.

★★

Fougères a sa coopérative de chaussures qui s'étend chaque jour et abrite aussi le foyer d'activité de nos amis.

« Chez Nous », coopérative de chaussures, a obtenue à l'exposition de Brest, cette année, une des plus hautes récompenses.

Enfin, plusieurs de nos camarades, militants d'organisations extérieures à notre mouvement : Syndicats, coopératives, caisses et associations diverses, travaillent à insuffler dans leurs rouages notre façon d'agir et dans leur esprit, notre tempérament.

Et ce qui nous rend passionnément confiants dans le triomphe de nos efforts, c'est l'éclosion de sympathies qui se manifeste lorsqu'on nous connaît, lorsqu'on sait qui nous sommes et ce que nous voulons.

Certes, ce n'est pas en un jour que nous parviendrons à briser les équivoques qui arrêtent notre action. C'est par des affirmations répétées, mais surtout par des actes que nous parviendrons à nous imposer à l'opinion. C'est là un fait. Aussi je ne puis plus comprendre, pour ma part, l'attitude de ceux de nos amis qui, sans avoir rien entrepris, se déclarent déjà vaincus ou impuissants à mener le bon combat pour soulever le manteau de corruption, de haines et d'égoïsme jouisseur dont se drapent le grand nombre de nos concitoyens.

Les quelques résultats de nos premiers efforts doivent nous donner confiance et à ceux-là qui veulent se contenter de gémir et de prophétiser amèrement notre faiblesse, montrons ce que nous pouvons, quand nous voulons nous donner la peine d'agir quelque peu.

C'est à l'action méthodique, concrète, réaliste, inspirée de notre idéal, que je vous convie, et c'est, j'en suis convaincu, avec le désir plus vif d'être, dans notre sphère d'influence, des hommes d'initiative et de progrès, que nous nous séparerons ce soir, après avoir fait de bon travail et puisé de nouvelles énergies d'activité, pour le triomphe de la République et de la Démocratie.

A la suite de ce rapport, la discussion est ouverte. Nombre de nos amis prennent la parole et après une assez courte discussion, on décide, vu l'état d'impossibilité de communications fréquentes entre les ligueurs isolés, de diviser le département en secteurs, à la tête desquels des ligueurs acceptèrent de se placer, pour les organiser et faire de temps à autre des réunions sur divers points, soit en prenant comme occasion les foires ou marchés de la région, ou pour réunir nos amis en séances de travail (1).

Un bulletin ayant paru nécessaire pour relier tous nos ligueurs et les mettre au courant du travail accompli par chacun, les ligueurs décidèrent, pour ne pas grever un budget, de faire appel à *L'Ajonc*.

Tous les deux mois, les camarades chargés de chaque secteur devront envoyer au camarade Menguy un rapport sur l'activité dans la région. Ces notes serviront à un rapport d'ensemble qui fera l'objet d'un article dans *L'Ajonc*. Puis cet article sera imprimé séparément pour être adressé à tous les Ligueurs des Côtes-du-Nord, sous forme de Bulletin ;

(1) Pour renseignements concernant ces secteurs, s'adresser à Menguy, rue du Port, 6, à Saint-Brieuc.

Les chefs de groupe sont invités à faire leur prochaine réunion avant la fin de janvier et d'en adresser le compte rendu à Menguy, avant le 1^{er} février.

cette heureuse innovation permettra de remédier à l'impossibilité du contact fréquent de nos amis.

Quelques autres questions sont encore agitées et la discussion devint si vive que nous nous reconnaissons impuissants à préciser dans tous les détails les questions qui furent discutées.

Après avoir pris de nombreuses et sérieuses résolutions, la première séance fut terminée. L'heure du banquet approchait, et pendant quelques instants, ce furent d'interminables causeries, des exclamations joyeuses à la rencontre de camarades arrivés en retard et qui se retrouvaient après de longues séparations, pour reprendre le bon travail.



LE BANQUET

C'est à ce moment si rempli d'intimité que les cœurs s'épanchent en des conversations amicales et en des toasts vibrants d'enthousiasme.

Pour qui n'a pas vécu ces heures inoubliables de nos banquets, nous nous sentons incapables de leur en donner vraiment le compte-rendu. Ce sont des minutes telles qu'aucune plume ne peut les traduire pour d'autres dans leur plus intime profondeur. Il faut avoir assisté à une de ces réunions pour comprendre le pourquoi de notre confiance inlassable dans notre cause et la source où nous puisons, étape par étape, de nouvelles forces pour continuer la rude montée.

Ce banquet, comme tant d'autres, et je dirais plus de d'autres, fut pour nos amis l'oasis tant recherché depuis des mois. Pendant deux heures, ce ne furent que conversations animées et joyeuses, éclats de rire et conversations sérieuses, projets d'avenir et d'action nouvelle, et lorsque le moment des toasts arriva, ce fut au milieu d'un recueillement profond que chacun de nos camarades nous fit part de ses impressions et de ses joies. Les uns, amis fidèles, retracèrent les moments vécus dans l'isolement depuis déjà plus de deux années, et leurs désirs d'action enfin assouvis ; les autres, amis plus tièdes ou de la dernière heure, nous dirent leur joie de cette première rencontre avec l'âme Jeune Républicaine et leur attachement à son esprit et à son programme.

Enfin, pour clôturer ce banquet, nos amis Salmon et Meyer, en des toasts d'une véritable éloquence et d'une profonde conviction, nous dirent ce que la Ligue attendait de chacun de nous et combien si nous le voulions notre effort serait fécond.



A la fin du banquet, un télégramme dont nous donnons ci-dessous le texte, fut rédigé par notre camarade Menguy et acclamé par les Ligueurs, qui chargèrent l'un d'entre eux de l'expédier au Président de la Ligue, Marc Sangnier, en signe de fidélité et d'affectueux attachement :

« Les Ligueurs et la Jeune République des Côtes-du-Nord, venus de tous les coins du département en congrès politique, envoient à Marc Sangnier assurance de leur confiance et de leur attachement affectueux et

» indéfectible. Affirment volonté de travailler énergiquement dans pleine indépendance civique avènement République vraiment démocratique. »

DEUXIEME SEANCE DE TRAVAIL

La seconde séance de travail, qui faisait suite au banquet, était consacrée à l'étude des divers moyens d'activité employés par nos amis et à la recherche de terrains d'activité nouvelle.

La discussion porta d'abord sur la Réforme du Bail à ferme, dont notre ami Pelaw s'est fait l'ardent propagateur. Après une discussion assez longue avec M. Lemoigne, conseiller général des Côtes-du-Nord, nos amis résolurent de pousser encore plus avant la lutte pour l'obtention de la plus value pour amélioration de la terre et de faire au nom de la Ligue de nombreuses conférences sur ce sujet presque inépuisable.



Le syndicalisme agricole fit l'objet de la seconde étude des congressistes.

Notre ami Le Cozannet, de Penvenan, qui est président de la fédération des Syndicats du Trégor, proposa, pour des raisons convaincantes le syndicat agricole à base communale.

On constata au cours de la discussion que les Ligueurs étaient d'accord pour limiter l'action du syndicat à la défense et à l'éducation professionnelle et non pour en faire de véritables coopératives qui devraient en être distinctes et y vivent près de lui.



Enfin, l'heure s'avancant à grand pas, la parole fut donnée à M^e Salmon pour sa causerie sur le programme de la Ligue de la Jeune République.

Il retraça le programme que nous nous efforçons de réaliser chaque jour d'avantage et le résuma en ces trois mots : *République, Démocratie, Liberté.*

Nous serons toujours fidèles à cet esprit et nous nous efforcerons de rester nous-mêmes et de ne pas nous affaiblir en unissant notre effort à des partis qui ne correspondent plus au tempérament de notre pays et arrêteraient notre élan.

Il termina cette causerie toute intime en résumant l'impression générale qui se dégageait de ce premier congrès et en invitant nos amis à continuer le bon travail commencé pendant cette journée et qui promet pour l'avenir des victoires prochaines.



Le Congrès était fini, et déjà quelques-uns de nos amis s'empressaient de se rendre à la gare pour prendre la direction de leur village, ou seuls, au milieu de l'indifférence générale, il leur faudrait semer et faire germer le grain qui devra nourrir les âmes de nos concitoyens avides d'espérance.

P. BEDELIÈVRE.

La Vie Démocratique

— 0 —

FOUGÈRES

Une conférence

Au retour du Congrès de Saint-Brieuc, notre ami Louis Meyer s'arrêtait à Fougères pour y faire une conférence publique et contradictoire.

Devant plus de 300 auditeurs, visiblement intéressés par l'exposé du conférencier, Meyer développa le programme de la Ligue de la Jeune République.

Ne voulant pas s'attarder, dit-il, à juger les histoires ou les luttes des partis fougérais, il entra de suite dans le vif du débat en faisant la critique des partis actuels, reprochant à ceux qui nous gouvernent leur attitude timide vis-à-vis des réformes démocratiques et leur lutte contre l'esprit de liberté que postule impérieusement la République, de laquelle ils ont fait une boutique dont ils gardent jalousement les clés, ne permettant d'y entrer qu'à la condition d'adhérer à leur credo politique antireligieux.

A droite, il juge sévèrement l'attitude des hommes qui profitent des fautes commises au nom de la République par des sectaires, pour faire croire aux catholiques que l'on ne peut à la fois être catholique et Républicain.

C'est ainsi que depuis 15 ans notre pays se débat au milieu de luttes fratricides qui chaque jour menacent de nous conduire à la ruine.

L'impuissance des partis actuels postule des énergies neuves dont la mission devra être de débarrasser la France des sectaires dont l'attitude et l'esprit ne correspondent plus aux aspirations de l'âme contemporaine.

Nous, Jeunes Républicains, affirme Meyer, nous voulons travailler à l'application de toutes les lois sociales, telles que celles du Repos hebdomadaire, l'élargissement des Libertés syndicales, les Retraites ouvrières, Statuts des Fonctionnaires, Réforme du Bail à ferme que les démocrates de Rennes ont déjà enracinée dans les cantons d'Ille-et-Vilaine et qui fera l'objet d'un projet de loi dans la prochaine législature.

★★

Après avoir développé très clairement le terrain de notre activité et ce que nous étions, la parole fut donnée aux contradicteurs.

Le premier, un libéral, demanda si la loi suffirait à elle seule pour permettre aux ouvriers d'obtenir les salaires dont ils ont besoin pour vivre. A quoi le camarade Meyer répondit qu'il ne fallait pas tout attendre d'elle et que les ouvriers devaient s'unir dans les syndicats pour travailler à la défense de leurs intérêts professionnels et de leur dignité.

Un second contradicteur, inquiet au sujet des bénéfices réalisés par les commerçants, vint prier notre ami de lui dire si un catholique pouvait

être commerçant, vu le pourcentage exagéré prélevé par ceux-ci et interdit par la loi du Décalogue.

Louis Meyer démontra au contradicteur que tout le pourcentage n'était pas bénéfice net, mais servait en grande partie à couvrir les frais généraux : Impôts, frais d'employés, intérêts du capital, etc... et que les commerçants, qu'ils soient catholiques ou non, avaient à supporter à cause des lois économiques et de la concurrence.

Pour toute réponse, le contradicteur se lança sur le terrain anticlérical et, rappelant son passage dans des patronages, affirma que les prêtres lui commandaient toujours d'obéir aux supérieurs puissants, avec résignation et que le catholicisme, d'ailleurs, était une religion de résignés.

Ce nouveau terrain de discussion trouva le conférencier en bonne posture, et notre ami Meyer, avec une chaude éloquence, planant au-dessus des questions locales, rappela au contradicteur que l'Eglise n'a jamais prêché la résignation à l'injustice et que cette parole du Christ : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa Justice », faisait aux catholiques un devoir de lutter contre l'injustice. Puis, passant à l'attaque contre les personnes, Meyer reconnut que tout homme a un côté humain, mais que le catholicisme devait être jugé d'après sa morale et non d'après les actes de catholiques ne mettant pas leur vie en harmonie avec leurs principes ; de même que nous ne jugeons pas le parti socialiste d'après Briand ou Millerand.

Revenant à nouveau à la charge, le contradicteur reproche à la coopérative « Chez Nous » de ne pas s'affilier au magasin de gros et de ne pas faire de tous les ouvriers des coopérateurs.

A cette dernière question, Louis Meyer apporta une réponse qui donna pleine satisfaction à l'auditoire, et à onze heures, la séance prenait fin, tandis que notre ami commençait avec les socialistes une amicale conversation.

P. LAMOTHE.

★★

PACÉ

Un banquet

Le dimanche novembre, avait lieu à Pacé, près Rennes, un banquet offert à l'occasion de l'élection de M. Gautier, au Conseil d'arrondissement.

Nombreux étaient les convives qui avaient répondu à l'appel du Comité, et pendant tout le repas, ce fut la plus franche et la plus cordiale animation. Malgré le caractère particulier de ce banquet, nos amis de la Jeune République surent y apporter l'enthousiasme, la joie, l'expression de vie qui caractérise tous les efforts qu'ils entreprennent.

Et à l'heure des toasts on sentait vraiment que quelque chose de nouveau se formait et qu'un travail sérieux de pénétration se faisait au milieu de cette population rurale de Pacé qui avait répondu à l'appel en aussi grand nombre.

Notre camarade Salmon, avocat à la Cour de Rennes, ouvrit la série

des toasts en caractérisant notre travail et en situant le programme de la Ligue de la Jeune République au milieu des partis actuels, impuissants à mettre en pratique un programme vraiment sérieux et capable d'enthousiasmer les contemporains.

Quant à la *Jeune République*, loin des timidités des conservateurs comme du sectarisme des radicaux et socialistes, elle veut faire une œuvre de concorde et de réconciliation.

Résolument républicains, démocrates convaincus, les Jeunes Républicains veulent allier à ce tempérament le respect des consciences religieuses et faire cesser le sectarisme qui retient loin du bon travail national le grand nombre des catholiques qui n'ont pas le courage d'entrer et de travailler courageusement dans et pour la République.

Tour à tour nos amis Cazo, Guiton, Fredouët, Boudard, Le Corre, etc., etc., prennent la parole pour chanter nos espérances et préciser notre programme d'activité politique, démocratique, rural. Puis, MM. Guérin et Gautier, dans leurs allocutions, nous rappellent les luttes passées et développent brièvement le programme à réaliser.

De longs applaudissements clôturent chaque toast de nos amis, prouvant par là combien nous avons raison d'espérer dans le succès de notre propagande.

Enfin, le banquet se termine par le chant de la *Marseillaise*, repris en chœur par tous les assistants qui, debout, écoutent notre hymne national séculaire.

P. LAMOTHE.

★

Chez les Etudiants

Déjà au mois de juin le groupe des Etudiants Jeunes-Républicains avait donné des preuves de son activité et de sa vie dans le milieu Universitaire en organisant plusieurs réunions intimes qui furent particulièrement bien réussies. Toutefois, étant donné l'époque tardive de la fondation du groupe, nous avons décidé de ne pas faire de réunions publiques et de n'inviter que ceux qui avaient quelques sympathies pour nos idées.

Voici le moment arrivé de montrer à toute la Jeunesse Universitaire de Rennes qui nous sommes et quel est le but de notre groupe d'Etudiants. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire connaître dans les conférences tant publiques que privées qui vont avoir lieu pendant tout cet hiver.

D'ailleurs nous avons déjà fait une grande conférence le mardi 25 novembre, et disons-le tout de suite, elle eut plein succès.

Un de nos amis de la Ligue de la Jeune République devait y traiter le sujet suivant : « La Jeunesse Universitaire et l'Idéal républicain », mais au dernier moment le conférencier nous annonça qu'il ne pouvait venir par suite d'un empêchement de famille. Il n'y avait pas un instant à perdre, nous ne pouvions changer la date de la réunion ; aussi, le soir même nous fîmes appel à un camarade de Paris. Quelques heures

plus tard nous recevions une réponse qui eut le meilleur accueil ; Georges Hoog viendrait à Rennes faire la conférence.

Nous eumes donc le plaisir d'entendre notre ami exposer devant une cinquantaine d'Etudiants venus à notre appel, ce qu'était la Jeune République, ce que cette ligue attendait des jeunes gens pour la diffusion de ses idées et la réalisation de son programme.

Depuis plus de quarante ans que la République existe en France, dit-il, celle-ci a déjà connu plusieurs tentatives d'apaisement, plusieurs tentatives de réconciliation des esprits dans une République qui serait largement ouverte à tous.

Aujourd'hui encore, nous assistons à une de ces tentatives. Mais pour que cette réconciliation se fasse il faut que la République cesse d'être un parti que la gauche accapare et que la droite boude.

Et quant à nous, qui sommes des républicains sincères attachés aux institutions du pays, nous croyons qu'une politique nouvelle est nécessaire. Et cette politique nouvelle doit correspondre aux aspirations et aux besoins du pays.

Cette politique nouvelle nous croyons qu'elle doit être franchement républicaine, hardiment démocrate et respectueuse des libertés religieuses.

Notre forme républicaine actuelle n'est en somme qu'une monarchie décapitée : aussi nous croyons qu'une revision constitutionnelle s'impose et qu'elle exige, entre autres réformes, la réforme électorale, le referendum, la représentation professionnelle et enfin une décentralisation qui décongestionnerait le pouvoir central.

Cette revision de la constitution demande tout naturellement comme corollaire des réformes idéales : un mouvement devenant davantage la chose de tous, postule, également, dans l'ordre économique, une place plus grande à l'initiative de chaque citoyen, un meilleur emploi et une meilleure rémunération de son effort de production, des réformes allant de la protection du travail jusqu'à la coopération elle-même.

Mais pour que cette politique nouvelle s'impose, pour que les réformes sociales se développent il faut des qualités d'abnégation, il faut recourir aux forces morales qui seules triomphent des intérêts particuliers.

Cette conférence écoutée dans le plus grand silence et avec le plus vif intérêt ne sera pas la seule. Plusieurs du même genre vont se faire et nous sommes sûrs que le succès sera complet et que les adhésions au groupe des Etudiants Jeunes Républicains viendront en grande quantité.

★

RENNES

GRUPE DE LA JEUNE REPUBLIQUE

Le dimanche 7 décembre, le Groupe de la Jeune République de Rennes reprenait la série de ses conférences du dimanche.

Notre camarade J. Salmon, avocat, inaugura notre réouverture en traitant le sujet suivant : « La Situation financière de la France ».

Il développa d'abord ce que le public voyait dans la crise financière et nous montra comment il jugeait les choses. Le budget de la France, en 1913, s'élève à 4 milliards 477 millions de recettes, les dépenses à 4 milliards 664 millions, et les crédits votés à 4 milliards 738 millions, donc il y a cette année 260 millions de déficit, d'où l'on conclut que nous traversons une crise financière. Or, ce déficit n'est qu'apparent pour le public, car en réalité il y a, en 1913, 278 millions de recettes supplémentaires, sur les années précédentes, et le quatrième trimestre 1913 n'est pas encore écoulé.

Le budget de 1914, qui n'est pas encore voté, se répartit comme suit : Dépenses prévues, 5 milliards 373 millions ; recettes prévues, 4 milliards 579 millions ; déficit prévu, 800 millions. Depuis 1870, jamais on n'avait vu un pareil chiffre de dépenses ; mais il est à remarquer que cela provient de la loi de trois ans nécessitant la construction de casernes et la réfection du matériel de guerre ; dans le budget de 1914 les dépenses nouvelles ayant un caractère militaire sont exactement de 1 milliard 500 millions, y compris l'emprunt projeté de 900 millions.

Tel est le budget de la France en 1913 et tel il se présente pour 1914.

★★

Pour bien se rendre compte de l'état financier de notre pays, il faut, en plus du budget, envisager notre dette publique et la proportion dans laquelle elle augmente, et enfin la comparer à celle des autres nations européennes, de manière à nous rendre un compte exact de notre situation vis-à-vis de l'Europe.

Au 1^{er} janvier 1875, la dette publique était de 24 milliards ; en 1910, elle est de 30 milliards, elle a augmenté en trente ans de 10 milliards, mais 4 milliards ont été remboursés, l'augmentation n'est donc plus que de 6 milliards. Et encore est-il à considérer que sur les 10 milliards, 7 et demi ont été employés à la construction des chemins de fer.

En 1875, les intérêts des 24 milliards étaient de 1 milliard 90 millions.

En 1910, les intérêts des 30 milliards ne sont que de 965 millions, car l'Etat a baissé son taux d'intérêts, ce qui permet d'arriver au chiffre ci-dessus.

En plus de notre dette nationale, il faut compter les dettes des communes et départements qui sont de 4 milliards. La dette totale de la France est donc de 34 milliards.

Comparée à celle des autres nations, elle n'a pas augmenté dans de grandes proportions. C'est ainsi que l'Angleterre qui, en 1875, avait 23 milliards de dette, en a 33 milliards en 1910, soit 10 milliards d'augmentation en 30 ans. L'Allemagne qui, en 1875, avait 12 milliards de dette, en a 34 milliards en 1910, soit 22 milliards d'augmentation en trente ans.

Le pourcentage de l'augmentation est donc de 32 % en France, 43 % en Angleterre, et de 280 % en Allemagne.

Telle est, en résumé, la situation de la France vis-à-vis des principales nations européennes.

★★

Après cet exposé, le conférencier passe à la deuxième partie de sa conférence : « La France s'enrichit-elle ? »

Pour apprécier la fortune d'un pays, il faut juger quel est son développement dans l'industrie, dans les transports par chemin de fer, dans les importations et exportations et comparer sa production à celle des autres nations.

En France, dans l'industrie, la consommation du charbon était, en 1870, de 28 millions ; en 1890, elle était de 56 millions.

Le nombre de chevaux vapeur était, en 1890, de 863 mille ; en 1910, de 2 millions 600 mille et en 1911, de 3 millions 221 mille.

Le transport par chemin de fer donnait, en 1890, 1 milliard 100 millions de francs de recettes ; en 1910, il donnait 1 milliard 700 millions, augmentant ainsi de 30 millions par an. Quant aux chiffres des importations et exportations, il était de 8 milliards 190 millions, en 1910, et en 1911, il dépasse 11 milliards 485 millions.

Comparée à la situation des nations européennes, l'augmentation du commerce extérieur a été de 39 %, 44 % pour l'Allemagne, 33 % pour la Russie, 20 % pour l'Angleterre. C'est donc en France que la fortune générale augmente le plus rapidement, car basée sur le chiffre de la population, l'augmentation a été, par habitant, de 68 francs pour la France, 54 francs pour l'Allemagne, 48 francs pour l'Angleterre, et 7 francs pour la Russie.

C'est encore la France qui a aussi le plus de crédit dans le monde. C'est ainsi que les fonds anglais 3 % étaient cotés en bourse, en 1896, à 124 francs et les fonds français à 98 francs aujourd'hui, les fonds anglais 3 % sont à 87 francs et les fonds français à 86 francs.

De même, la fortune mobilière de la France donnait, comme impôts, en 1895, 65 millions ; aujourd'hui elle donne 102 millions.

★★

C'est donc une utopie de dire que la France court à la ruine, et qu'elle traverse une crise financière.

Elle a encore à sa disposition, d'ici quelques années, une ressource merveilleuse : les chemins de fer, qui lui reviendront sans bourse délier et lui rapporteront de gros revenus, car déjà, en 1909, les Compagnies ont payé, en intérêts et amortissements, 812 millions. Or, l'Etat aura tout à sa disposition et possèdera ainsi une fortune plus grande que sa dette.

Il serait donc juste de dire que la dette n'existe pas, puisqu'il a son capital plus fort.

★★

Telle a été la conférence de notre ami, bourrée de documents, puisés aux sources les plus sûres et qui vraiment étaient d'un puissant intérêt.

P. LAMOTHE.

A TRAVERS LA FRANCE

DIJON

Une cinquantaine d'auditeurs avaient répondu à la convocation de *La Démocratie* pour la réunion de notre ami Auguste Chamfrault : « Une politique nouvelle ; ce que nous voulons ».

Le conférencier précisa la position si originale de notre Ligue en face de la France et des partis. Elle n'est pas née d'une impulsion irréfléchie, elle ne prend la place de personne, pas plus qu'elle n'est un mouvement électoral passager. Elle répond à un besoin réel du pays tout entier.

En présence du vieux radicalisme sectaire qui prétend continuer sa politique d'ostracisme et de profit et de fermer la République pour l'accaparer, du socialisme qui revendique et monopolise l'accomplissement des réformes sociales et rejette celles qui se font en dehors de lui, de l'*Action française* qui se pose comme l'unique gardienne de la tradition française, la Jeune République veut grouper tous les citoyens qui gardent au cœur l'idéal républicain et démocratique.

Dans la seconde partie de sa conférence, Chamfrault développa longuement notre programme politique, économique et social. Les applaudissements lui prouvèrent que l'auditoire avait compris la nécessité de notre propagande et une discussion intéressante, loyale et courtoise s'engagea avec plusieurs assistants.

Les Jeunes-Républicains, dont c'était la première réunion à Dijon, peuvent se réjouir de l'accueil fait à leurs conceptions : c'est un premier jalon posé avant de commencer la campagne de réunions publiques dans le département.

SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain)

Malgré la pluie, 70 auditeurs se pressaient dans la salle de l'hôtel Gaillard, il y a quelques semaines.

Elie Vignal salua l'assistance et s'empresse de l'assurer que le but de notre venue dans ce petit village n'est pas de quêmander des voix électorales, mais uniquement de faire connaître et aimer les idées que soutient la Jeune République.

Célestin Roche définit alors clairement l'idée républi-

Une réunion
publique

Procès
du Radicalisme
et de l'A. F.

Le Programme
de la Jeune
République

Une propagande
non intéressée

Pas de dogme
républicain
laïque.

Ce que veut
la J. R.

Les mares
stagnantes

Pour les ruraux

Un premier
succès

Un véritable
succès

Ce qu'est
la République

caine qu'il n'est pas possible de limiter arbitrairement à une Constitution purement extérieure. Il montre l'unanimité des républicains officiels à crier que la République doit être laïque, et par laïque ils entendent qu'elle doit s'élever en face du dogme comme une église en face d'une autre église. C'est étrangement défigurer la conception de la République que de lui donner un sens religieux ou irreligieux et de vider ce mot de tout son contenu politique et social. Pour lui redonner son véritable sens, la Jeune République intervient et demande que tous ceux qui veulent se dévouer à la chose publique, se préoccuper des intérêts généraux du pays puissent le faire aisément, quelles que soient par ailleurs leurs opinions philosophiques ou religieuses.

Après cette mise au point théorique, Elie Vignal parle de ceux qui, en politique, se plaisent dans une atmosphère impure, des radicaux qui, en voulant accaparer la République, en la faisant hargneuse, ont gâché l'idée républicaine, et d'une façon saisissante, il flétrit leurs agissements même locaux, attentatoires à la liberté et à la justice. Puis énonçant les réformes indispensables de notre programme, il s'attache à chercher ce qui peut pratiquement faire l'habitant des campagnes imbu de toutes ses responsabilités, il démontre pourquoi le paysan ne doit pas avoir la naïveté de tout attendre du gouvernement et fait entrevoir quelques-uns des avantages moraux économiques et patriotiques que peuvent lui procurer l'association : Syndicat agricole, Œuvres mutuelles, etc... Mais pour cela, il faut d'abord qu'il se décide à combattre en lui violemment tout ce qui tue ou affaiblit son attachement aux intérêts généraux, son courage, son dévouement et sa générosité.

Cette réunion, très éducative, devant un auditoire attentif et grave, une vente de 60 numéros de *La Démocratie*, constituent une journée parfaitement employée par nos camarades lyonnais et encourageante pour une seconde et encore plus féconde tentative.

IZON (Gironde)

Dimanche dernier nos amis de Libourne avaient organisé à Izon une réunion publique et contradictoire.

Trois cents auditeurs se pressaient pour écouter notre camarade Victor Fourcaud.

Celui-ci s'efforça de démontrer que la République ne pouvait être une philosophie particulière, mais une forme politique du gouvernement permettant au peuple de nommer, de contrôler les gouvernants et d'assumer ses responsabilités dans l'administration de la chose publique.

Victor Fourcaud montra dès lors combien la lutte anti-religieuse était préjudiciable à la République elle-même. Les radicaux ne sont-ils pas d'accord avec les réactionnaires pour créer autour de la République une équivoque.

Notre ami a été écouté avec une bienveillante attention par le nombreux auditoire.

Le président de la section libournaise de la Jeunesse « Républicaine et laïque » vient répondre à Victor Fourcaud et parla — naturellement — du *syllabus* !

Il cita maladroitement une phrase du cardinal Merrydel-Val dont le sens est littéralement opposé de celui que supposait le contradicteur. Puis il crut très habile de citer des paroles de « Monseigneur » (*sic*) Coubé, et de M. de Lamarzelle, deux royalistes avérés.

Victor Fourcaud n'eut pas de peine à retourner contre son contradicteur les citations qu'il venait de donner imprudemment.

Le délégué de la Jeunesse laïque s'imagina être fort adroit en faisant l'apologie de la Loi de Séparation. Notre camarade lui prouva combien ladite loi était en désaccord avec les déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen que le contradicteur avait invoqués comme les fondements de la République.

Un inintelligent interrupteur s'écria que la loi est au-dessus de tout et qu'elle constitue toujours la *justice*.

« Alors, lui objecta M. V. Foucaud, pourquoi modifie-t-on les lois ? » Et prenant l'offensive, il ajoute : « Si jamais une loi ordonnait de couper le cou à tous les francs-maçons, lui obéiriez-vous ? » — « Parfêtemein », répond — avec l'accent du cru, cet interrupteur... conscient, — ce qui ne parut pas ravir son ami le contradicteur qui est franc-maçon.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

A chaque fois que l'on nous enverra un nouvel abonnement d'un an à l'AJONG, à titre de propagande, il sera servi GRATUITEMENT pendant trois mois un abonnement au nom d'une personne que l'on nous indiquera.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie Bretonne
rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : P. BECDELIEVRE.



Les Deux Voix de Haine

Compte-rendu sténographié de la conférence

de **Marc SANGNIER**

à la Salle des Sociétés Savantes
et de la contradiction qui l'a suivie

Prix : 0.15 ; franco : 0.20

aux bureaux de la *Démocratie*, place Saint-Germain, Rennes.

Marc Sangnier

POUR LA FRANCE, PAR LA REPUBLIQUE (Paris 1911), 0.15, fco 0.20.

L'ECOLE DEVANT L'EGLISE ET DEVANT L'ETAT, (Paris 1911), 6^e mille.
0.15, franco 0.20.

LA CRISE DE L'IDEE REPUBLICAINE (Paris 1911), 0.15, franco 0.20.

UN PARTI NOUVEAU EST-IL POSSIBLE EN FRANCE ? (Paris 1911), 0.30,
franco 0.35.

LA DEMOCRATIE (Paris 1910), discours et contradiction, 0.50, fco 0.60.

PREMIER CONGRES NATIONAL DE LA DEMOCRATIE, 9-12 novembre
1911, 1.50, franco 1.75.

ALBUM ILLUSTRE SUR LE JOURNAL LA DEMOCRATIE, tirage en quatre couleurs sur papier couché, couverture en 3 tons, 2.00, fco 2.25.

GESTES ET PAROLES DU SERAPHIQUE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, album illustré en deux couleurs, sur papier de luxe, 1.50, franco 1.75.

ALMANACH DE LA DEMOCRATIE POUR 1913, très élégante brochure, avec de nombreuses illustrations. Prix : 0.50, franco 0.60.

AFFICHE ILLUSTREE EN COULEURS DE LA DEMOCRATIE, format quadruple colombier. Prix, non timbrée : 0.60. Le prix du timbre est de 0.24.

★ La Démocratie ★

Journal républicain du matin

Directeur : MARC SANGNIER

Rédaction et Administration, 32-34, boulevard Raspail, Paris 7.

Abonnements : Un an..... 24 fr.

— Six mois..... 13

Le numéro quotidien : cinq centimes.

LA BONNE TERRE

Supplément hebdomadaire à *La Démocratie*.

Directeur : MARC SANGNIER

Abonnement : un an..... 4 francs.

“ L'AJONC ”

13, rue Saint-Malo, RENNES

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et Prénoms

Adresse

Ci-joint (1) fr. pour un abonnement de (1)
à l'Ajunc.

Signature

(1) Montant du mandat.

(2) Abonnements d'un an 3 fr. ; de 6 mois 2 fr.

“ AU FOYER ”

15, rue Saint-Malo, 15

RENNES

Pour renseignements s'adresser

à l'ierre Becdelièvre.

LIBRAIRIE DE L'AJONC

Service Antiseptique

J. GOMBERT

Coiffeur-Parfumeur

22, rue d'Antrain, RENNES

Salon pour hommes. — Travail soigné

Postiches en tous genres

Cuirs, Raouirs, Blaireaux, Parfumerie

Vinaigres — Eaux de Toilette — Dentifrices

Produit infallible pour la destruction des cors et durillons

Chaque jour

~~~~~ LIRE ~~~~~

## “ LA DÉMOCRATIE ”

0 fr. 05 le numéro

## FOUGÈRES

## Coopérative de Production de Chaussures

*Solidité et Élégance absolument garanties.*

SIÈGE SOCIAL :

## “ CHEZ NOUS ”

Boulevard de Rennes, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)



LE

# Foyer Rennais

13, rue Saint-Malo (1<sup>er</sup> étage)

== R E N N E S ==



Installé avec tout le confort désirable, il fournit à nos amis par l'association la vie de famille et se trouve capable de leur donner, en même temps qu'une nourriture saine et variée les délassements de l'esprit et du cœur par l'affection fraternelle qu'ils puiseront au contact de l'âme de nos camarades et par l'organisation de promenades collectives à travers les sites pittoresques de notre contrée.



*S'adresser pour tous renseignements à P. Becdelieuvre, au Foyer Rennais*